

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 3 février 2021 à 13 h 12, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2021-0181** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 1 à l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec*, relative à la relation d'affaires découlant des fonctions déléguées à l'Alliance et des mandats confiés aux associations touristiques régionales par la Ministre du tourisme - **OT2020-013**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec*, relative à la relation d'affaires découlant des fonctions déléguées à l'Alliance et des mandats confiés aux associations touristiques régionales par la Ministre du tourisme, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0182** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement omnibus N° 347-2020 modifiant le règlement de zonage n° V-965-89* de la Ville de L'Ancienne-Lorette aux fins de la délivrance du certificat de conformité au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* - **PA2021-008**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement omnibus N° 347-2020 modifiant le règlement de zonage n° V-965-89* de la Ville de L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0183** Modification d'un nom de rue – District électoral du Plateau – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **CU2021-012**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le changement de dénomination de l'*impasse Fournier* par *impasse Joseph-Auld*;
- 2° de transmettre un avis aux résidants qui demeurent sur cette rue afin de les informer du changement officiel du nom de celle-ci.

---

**CE-2021-0184** Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* est requise pour les lots 2 163 559, 2 163 560 et 2 163 561 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **PA2021-013**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ c P-41.1), de demander à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'autoriser la Ville de Québec à obtenir une servitude temporaire sur les lots 2 163 559 et 2 163 560, afin de procéder aux travaux de réfection au poste de pompage municipal existant (U306), d'ajouter un nouveau regard de pompage et de transformer l'ancien en regard de surverse sur le lot 2 163 561, sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0185** *Adoption du Règlement sur des travaux de caractérisation des cours d'eau du territoire municipal et de positionnement géoréférencé des zones à risque d'érosion et de sédimentation et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2929 - PQ2020-028*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de caractérisation des cours d'eau du territoire municipal et de positionnement géoréférencé des zones à risque d'érosion et de sédimentation et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2929;*
- 2° d'approprier un montant de 78 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2929. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2021-0186** *Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels en architecture - Pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres (BAT 2017-050) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52473) - AP2020-836 (CT-2510674) — (Ra-2250)*

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 22 543,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Parka - Architecture & Design*, en vertu de la résolution CE-2018-1905 du 3 octobre 2018 et cédé à *Patriarche architecture inc.* en vertu de la résolution CE-2020-1163 du 25 juin 2020 pour des services professionnels en architecture - Pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres (BAT 2017-050) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0187** *Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil, structure, mécanique et électricité - Réaménagements de parcs pour divers arrondissements (Appel d'offres public 74359) - AP2021-022 (CT-2521291) — (Ra-2250)*

---

Il est résolu que le comité exécutif adjudge, à *Option Aménagement inc.*, le contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil, structure, mécanique et électricité - Réaménagements de parcs pour divers arrondissements, pour une somme de 359 279 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74359 et à sa soumission du 18 décembre 2020.

**CE-2021-0188 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité - Aréna des Deux Glaces - Réfection de l'enveloppe du bâtiment, des chambres de joueurs et des blocs sanitaires (2017-200) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52628) - AP2021-023 (CT-2520611) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 5 830 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Pluritec ltée*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur pour des services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité - Aréna des Deux Glaces - Réfection de l'enveloppe du bâtiment, des chambres de joueurs et des blocs sanitaires (2017-200) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0189 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Plans, devis et surveillance pour la construction du collecteur pluvial D'Estimauville, phase 2 (PSP186535) (Appel d'offres public 74686) - AP2021-025 (CT-2520784) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Tetra Tech QI inc.*, le contrat de services professionnels - Plans, devis et surveillance pour la construction du collecteur pluvial D'Estimauville, phase 2 (PSP186535), pour une somme de 1 289 961,03 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74686 et à sa soumission du 18 décembre 2020;
- 2° autorise *Tetra Tech QI inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2021-0190 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels - Réfection des chambres de vannes P111, P211, P251, P426 et réaménagement du réseau d'eau potable (PSP190618) (Appel d'offres public 64788) - AP2021-034 (CT-2521226) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 43 018,13 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *WSP Canada inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-0279 du 12 février 2020 pour des services professionnels - Réfection des chambres de vannes P111, P211, P251, P426 et réaménagement du réseau d'eau potable (PSP190618), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0191** Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 3 - Analystes d'affaires (Appel d'offres public 60824) - **AP2021-043** (CT-2521103) — (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe CMI inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 3 - Analystes d'affaires, pour une somme de 150 222 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

---

**CE-2021-0192** Approbation du choix de l'oeuvre d'art public *Les trois sœurs* de l'artiste Charles Robichaud, qui sera installée devant le centre de loisirs Gracia-Boivin (ancien presbytère de la paroisse du Bienheureux-Jean-XXIII) situé au 4252, rue des Roses - Arrondissement de Charlesbourg - **CU2021-007** (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve la recommandation du jury de sélection pour l'installation de l'oeuvre d'art public intitulée *Les trois sœurs* de l'artiste Charles Robichaud, devant le centre de loisirs Gracia-Boivin (ancien presbytère de la paroisse du Bienheureux-Jean-XXIII) situé au 4252, rue des Roses - Arrondissement de Charlesbourg.

---

**CE-2021-0193** Contribution annuelle 2021 de la Ville de Québec à l'*Organisation des villes du patrimoine mondial* - **CU2021-011** (CT-2521776) — (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le paiement d'un montant de 10 000 \$ US à l'*Organisation des villes du patrimoine mondial*, à titre de contribution pour l'année 2021.

---

**CE-2021-0194** Entente entre la Ville de Québec et le *Code Universel*, relative au versement d'une subvention maximale à la suite des événements liés à la *COVID-19*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité* - **DE2020-1020** (CT-DE2020-1020) — (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 5 095 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité (FRR)*, pour le versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité*, à titre de fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la *COVID-19*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Code Universel*, relative au versement d'une subvention maximale de 5 095 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0195 Entente entre la Ville de Québec et le *Poisson entêté coop*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Démarrage d'une ferme urbaine coopérative* - **DE2021-013** (CT-DE2021-013) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Démarrage d'une ferme urbaine coopérative*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Poisson entêté coop*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0196 Entente entre la Ville de Québec et le *Carrefour d'action interculturelle*, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la *COVID-19*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité* - **DE2021-055** (CT-DE2021-055) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 2 210 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement du Fonds régions et ruralité (FRR)*, pour le versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité*, à titre de fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la *COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Carrefour d'action interculturelle*, relative au versement d'une subvention maximale de 2 210 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0197 Entente entre la Ville de Québec et l'Académie québécoise d'art du déplacement, région de Québec, relative au versement d'une subvention à la suite des événements liés à la COVID-19, dans le cadre du volet Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale du Fonds régions et ruralité - DE2021-095 (CT-DE2021-095) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 4 120 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* du *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour le versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale* du *Fonds régions et ruralité*, à titre de fonds de roulement d'urgence afin d'atténuer les impacts liés à la pandémie de la *COVID-19*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Académie québécoise d'art du déplacement, région de Québec, relative au versement d'une subvention maximale de 4 120 \$, à la suite des événements liés à la *COVID-19*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0198 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 20 janvier 2021**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 20 janvier 2021, tel que rédigé.

---

**CE-2021-0199 Promotion de monsieur Dave Rossignol (ID. 120051) à l'emploi de contremaître à l'opération du traitement des eaux à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux - RH2020-1152 (CT-RH2020-1152) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Dave Rossignol (ID. 120051), employé permanent, à l'emploi de contremaître à l'opération du traitement des eaux (D381), classe 6 (poste no 38406), à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0200** **Modification de la résolution CE-2020-2146 relative à la promotion de madame Clariana Zanetti De Abreu (ID. 143757) à l'emploi de technicienne en administration, classe 5, à la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre du Service des ressources humaines - RH2021-020 (Modifie CE-2020-2146) (CT-RH2021-020) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2020-2146 du 2 décembre 2020, relative à la promotion de madame Clariana Zanetti De Abreu (ID. 143757) à l'emploi de technicienne en administration, classe 5, à la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre du Service des ressources humaines, en modifiant le traitement avec effet rétroactif, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0201** **Approbation d'un mouvement de la main-d'oeuvre au Service de l'évaluation - RH2021-043 (CT-RH2021-043) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée *Tableau du mouvement de main-d'oeuvre*, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.

---

**CE-2021-0202** **Nomination de madame Valérie Bugay (ID. 125008) à l'emploi de conseillère en développement organisationnel à la Direction générale - RH2021-044 (CT-RH2021-044) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Valérie Bugay (ID. 125008), employée permanente, à l'emploi de conseillère en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 42637), à la Direction générale, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2021-0203** **Modification d'un poste de premier-technicien en administration des ressources humaines en un poste de technicien à la recherche et à la planification à la Division de la rémunération, des systèmes d'information ressources humaines et des projets du Service des ressources humaines et mutation de monsieur François Corriveau (ID. 101021) - RH2021-049 (CT-RH2021-049) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :



- 1° modifie un poste de premier-technicien en administration des ressources humaines (F713), classe 6 (poste no 47573), en un poste de technicien à la recherche et planification (F615), classe 5 (poste no 47712), à la Division de la rémunération, des systèmes d'information ressources humaines et des projets du Service des ressources humaines;
  - 2° mute monsieur François Corriveau (ID. 101021), employé permanent, au poste de technicien à la recherche et à la planification (F615), classe 5 (poste no 47712), à la Division de la rémunération, des systèmes d'information ressources humaines et des projets du Service des ressources humaines, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2021-0204** **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-050 (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-050 concernant la suspension sans solde d'un mois de travail d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
  - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
- 

**CE-2021-0205** **Nomination de madame Christine Saint-Pierre (ID. 175246) en qualité d'employée permanente à l'emploi de directrice de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2021-052 (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Christine Saint-Pierre (ID. 175246), en qualité d'employée permanente, à l'emploi de directrice de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, avec effet rétroactif au 31 janvier 2021.

---

**CE-2021-0206 Nomination de monsieur Doris Pagé (ID. 003161), en qualité d'employé permanent, à l'emploi d'investigateur au Commissariat aux incendies - RH2021-056 (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Doris Pagé (ID. 003161), en qualité d'employé permanent à l'emploi d'investigateur au Commissariat aux incendies, avec effet rétroactif au 15 novembre 2020.

**CE-2021-0207 Subvention annuelle à *JeunesExplo - Stages d'un jour*, dans le cadre du programme *Jeunes explorateurs d'un jour - Édition 2021* - RH2021-058 (CT-2521900) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 3 000 \$ à *JeunesExplo - Stages d'un jour*, dans le cadre du programme *Jeunes explorateurs d'un jour - Édition 2021*.

**CE-2021-0208 Mutation de monsieur Mario Hardy (ID. 022933) à l'emploi de contremaître aux équipements récréatifs et urbains à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2021-060 (CT-RH2021-060) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur Mario Hardy (ID. 022933), employé permanent, à l'emploi de contremaître aux équipements récréatifs et urbains (D210), classe 7 (poste no 33461), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Centre de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0209 Avis de modification numéro 9 relatif au contrat pour la réfection du Poste Saint-Pascal - Phases 1 et 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52268) - AP2021-080 (CT-2522026) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 57 400 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Allen Entrepreneur Général inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1791 du 12 septembre 2018 pour la réfection du Poste Saint-Pascal - Phases 1 et 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 9 joint au sommaire décisionnel.

**CE-2021-0210** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 656 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 943 656 du cadastre du Québec et ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>ère</sup> Avenue - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-092** (CT-2522467) — (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° acquière, à des fins municipales, une partie du lot 1 943 656 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 27,5 mètres carrés, propriété de monsieur Simon Robert, pour une somme de 25 700 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente, jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° conditionnellement à son acquisition, affecte au domaine public un immeuble situé en bordure de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie dudit lot du cadastre du Québec;
  - 3° conditionnellement à son acquisition et à son affectation au domaine public, ordonne l'ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connue et désignée comme étant une partie de ce même lot du cadastre du Québec.
- 

**CE-2021-0211** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 944 463 du cadastre du Québec - Affectation au domaine public d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 944 463 du cadastre du Québec et ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>ère</sup> Avenue - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-093** (CT-2522466) — (Ra-2250)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° acquière, à des fins municipales, une partie du lot 1 944 463 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 70,4 mètres carrés, propriété du *Centre de formation chrétienne Agapê*, pour une somme de 63 400 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente, jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° conditionnellement à son acquisition, affecte au domaine public un immeuble situé en bordure de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connu et désigné comme étant une partie dudit lot du cadastre du Québec;
  - 3° conditionnellement à son acquisition et à son affectation au domaine public, ordonne l'ouverture d'une partie de l'emprise de la 1<sup>ère</sup> Avenue, connue et désignée comme étant une partie de ce même lot du cadastre du Québec.
-

**CE-2021-0212 Subvention à la *Ligue des droits et libertés, section de Québec*, dans le cadre de la tenue de l'activité de commémoration des événements du 29 janvier 2017, en 2021 - DG2021-002 (CT-2523574) — (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 000 \$ à la *Ligue des droits et libertés, section de Québec*, dans le cadre de la tenue de l'activité de commémoration des événements du 29 janvier 2017, en 2021.

---

**CE-2021-0213 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2021-071 (Ra-2250)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-071 concernant le congédiement d'un employé du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
  - 2° demande à la directrice du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif.
- 

La séance est levée à 13 h 20

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad